



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.6/145
2 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DES STATISTIQUES DES
TRANSPORTS SUR SA CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION
(11-13 juin 2003)**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	Page
Participation	1	4
Adoption de l'ordre du jour	2	4
Révision des systèmes de classification utilisés dans les statistiques des transports	3 – 9	4
a) Présentation du nouveau système de classification des statistiques des transports (NST/2000)	3 – 4	4
b) Présentation détaillée d'une future subdivision des classes de la NST-2000	5 – 9	4
Activités des organes de la CEE intéressant le Groupe de travail	10 – 13	5
a) Commission économique pour l'Europe.....	10	5
b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires	11	6

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<u>Paragraphe</u> s	Page
c) Transports, environnement et santé	12	6
d) Mécanisme de notification des données sur les transports et l'environnement (TERM).....	13	6
Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (IWG)	14 – 22	6
a) Rapport annuel sur les activités de l'IWG	14	6
b) Glossaire des statistiques de transport	15 – 20	6
i) Troisième édition du Glossaire.....	15 – 17	6
ii) Poursuite de la révision du Glossaire	18 – 20	7
c) Version Internet du Questionnaire commun	21	7
d) Présentation des résultats des questionnaires pilotes sur les transports ferroviaires et sur les transports routiers	22	7
Évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports.....	23 – 32	7
a) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux (suite donnée aux travaux de l'Équipe spéciale des indicateurs des transports urbains durables, réunie à Barcelone).....	23 – 24	7
b) Harmonisation des statistiques des transports de marchandises dangereuses.....	25 – 27	8
c) Présentation du questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière	28 – 29	8
d) Accidents de la circulation routière causés par l'utilisation d'un téléphone mobile pendant la conduite: le cas de l'Italie.....	30	9
e) Questionnaire pilote sur le transport de gaz par conduite	31 – 32	9
Mise en place de bases de données et de systèmes d'information sur les transports	33 – 35	9
a) Rapport de situation sur les bases de données du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM).....	33	9
b) Sources de statistiques des transports sur Internet	34 – 35	10

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

	<u>Paragraphes</u>	Page
Recensement de la circulation dans la région de la CEE-ONU	36 – 40	10
a) Préparation du recensement 2000 de la circulation motorisée associé à l’inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe	36	10
b) Préparation du recensement 2005 de la circulation motorisée associé à l’inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe	37 – 38	10
c) Préparation d’un recensement des lignes E (AGC)	39 – 40	10
Évolution récente en ce qui concerne EDIFACT/ONU et autres faits nouveaux dans le domaine de l’échange de données informatisé (EDI)	41 – 42	11
Activités d’autres organisations internationales intéressant le Groupe de travail	43 – 46	11
a) Commission européenne et Eurostat.....	44	11
b) Conférence européenne des ministres des transports (CEMT).....	45 – 46	11
Projet de programme de travail pour 2004-2007	47 – 48	12
Élection du bureau pour les sessions du Groupe de travail de 2004 et 2005	49	12
Questions diverses	50 – 53	13
a) Indices des prix et des quantités dans les transports	50 – 51	13
b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports	52	13
c) Dates de la prochaine session.....	53	13
d) Date limite pour la présentation des documents		13
Adoption du rapport	54 – 55	13

PARTICIPATION

1. Le Groupe de travail des statistiques des transports a tenu sa cinquante-quatrième session à Genève, du 11 au 13 juin 2003, sous la présidence de M. Erik Grib (Danemark). Des représentants des États membres de la CEE énumérés ci-après y ont participé: Allemagne, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Malte, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie. La Commission européenne (Eurostat) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) étaient également représentées, de même que les organisations intergouvernementales suivantes: Conférence européenne des ministres des transports (CEMT) et Commission du Danube (CD). Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Union internationale des transports routiers (IRU) et Union internationale des chemins de fer (UIC). Un représentant du projet TER (Chemin de fer transeuropéen) de la CEE était également présent.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Groupe de travail **a adopté** l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat, de même que l'additif 1 s'y rapportant (TRANS/WP.6/144 et Add.1).

RÉVISION DES SYSTÈMES DE CLASSIFICATION UTILISÉS DANS LES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

a) Présentation du nouveau système de classification des statistiques des transports (NST/2000)

Document: TRANS/WP.6/2002/6.

3. Le Groupe de travail **a poursuivi** l'examen de la question d'une future subdivision des classes de la NST/2000 dans le but de créer un système de classification paneuropéen pour faciliter la comparaison entre les statistiques nationales de tous les pays membres de la CEE.

4. Le représentant d'Eurostat **a décrit** l'historique et les principaux éléments du système de classification de la NST/2000. À ce propos, il a souligné qu'en substance, dans les statistiques des transports, les marchandises devraient être classées par activité économique.

b) Présentation détaillée d'une future subdivision des classes de la NST/2000

Documents: TRANS/WP.6/2003/1, TRANS/WP.6/2003/2, TRANS/WP.6/2003/3 et documents sans cote n^{os} 2 et 5.

5. Se fondant sur les informations communiquées par les Gouvernements bulgare, danois, finlandais, français, polonais et britannique (TRANS/WP.6/2003/1, TRANS/WP.6/2003/2, TRANS/WP.6/2003/3 et documents sans cote n^{os} 2 et 5), qui faisaient état des vues et propositions de ces derniers sur la subdivision du nouveau système de classification des statistiques des transports (NST/2000), le Groupe de travail **s'est félicité** des travaux accomplis par les Gouvernements français et polonais (TRANS/WP.6/2002/6) en ce qui concerne le deuxième niveau de la NST/2000. Il **a décidé d'adopter** la proposition commune de la France et de la Pologne sous réserve des modifications suivantes:

Sections	Libellé	CPA
015	Produits de la sylviculture et de l'exploitation forestière	02
016	Fleurs et plantes vivantes	01.12.2
017	Autres substances d'origine végétale	Autres 01.1
019	Lait cru de vache, de brebis et de chèvre	01.21.1, 01.21.2
020	Autres matières premières d'origine animale	Autres 01.2
031.a	Minerais de fer	13.1
.b	Minerais de métaux non ferreux (hors uranium)	13.2
034	Sables, graviers, argiles, autres pierres, terres et minéraux	14.1, 14.2 et 14.5
083	Produits azotés et engrais (hors engrais naturels)	24.15
141	Ordures ménagères et déchets de voirie	Sans objet
142	Autres déchets	Sans objet
161	Conteneurs et caisses mobiles en service, vides	Sans objet
162	Palettes et autres emballages en service, vides	Sans objet
174	Matériels d'équipement, échafaudages	Sans objet
191	Biens de nature indéterminée en conteneurs ou en caisses mobiles	Sans objet
192	Autres biens de nature indéterminée	Sans objet

6. Par ailleurs, le Groupe de travail a estimé que le libellé de certaines rubriques de la nomenclature proposée devrait être affiné, en prenant comme modèle la Classification des produits par activité (CPA).

7. Le secrétariat ainsi que le Gouvernement français et Eurostat **ont été priés** de mettre la dernière main à la proposition de nomenclature de la NST/2000 au deuxième niveau, qui sera distribuée en tant qu'additif au rapport, sous la cote TRANS/WP.6/145/Add.1.

8. Le Groupe de travail **a prié** le secrétariat de faire distribuer ce document aux organismes nationaux ainsi qu'aux divers groupes de travail internationaux, et d'élaborer la proposition définitive pour la cinquante-cinquième session du Groupe de travail, lequel souhaitera peut-être envisager de l'adopter à sa session suivante.

9. Le Groupe de travail **a également prié** le secrétariat d'établir une note sur la corrélation entre les divers systèmes de classification en usage au sein de la CEE.

ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

a) Commission économique pour l'Europe

Documents: ECE/2003/37 et E/ECE/1406.

10. La cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Europe s'est tenue à Genève les 4 et 5 mars 2003. Le Groupe de travail **a été informé** des décisions que la Commission avait prises à cette occasion, concernant des questions telles que la réforme de la CEE, les grandes orientations de ses travaux et ses activités en matière d'assistance technique (ECE/2003/37 et E/ECE/1406).

b) Comité des transports intérieurs et organes subsidiaires

Document: ECE/TRANS/152.

11. Le Comité des transports intérieurs (CTI) a tenu sa soixante-cinquième session à Genève, du 18 au 20 février 2003. Le Groupe de travail **a été informé** des questions examinées par le Comité qui l'intéressent, en particulier des secteurs de travail dont il est rendu compte aux paragraphes 129 à 135 du rapport du Comité (ECE/TRANS/152).

c) Transports, environnement et santé

Documents: ECE/AC.21/2003/1 (EUR/03/5040828/1) et ECE/AC.21/2003/5 (EUR/03/5040828/5).

12. Le Groupe de travail **a été informé** des résultats de la première session (10 et 11 avril 2003) du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (THE PEP) qui peuvent avoir de l'importance pour ses activités. Le Comité directeur, qui est chargé de la mise en œuvre du Programme paneuropéen, a été constitué à la deuxième Réunion de haut niveau sur les transports, l'environnement et la santé (5 juillet 2002).

d) Mécanisme de notification des données sur les transports et l'environnement (TERM)

Document: TRANS/WP.6/2003/4.

13. Le Groupe de travail **a pris note** du document TRANS/WP.6/2003/4, qui présente les principales questions abordées en priorité par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) concernant le mécanisme de notification des données sur les transports et l'environnement (TERM).

GRUPE DE TRAVAIL INTERSECRÉTARIATS DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS (IWG)

a) Rapport annuel sur les activités de l'IWG

Document: TRANS/WP.6/2003/5.

14. Le Groupe de travail **a été saisi** du rapport du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports (IWG), composé de représentants des secrétariats de la CEE, de la CEMT et d'Eurostat, qui s'est réuni les 6 et 7 février 2003 à Paris. Ce rapport est publié sous la cote TRANS/WP.6/2003/5.

b) Glossaire des statistiques de transport

i) Troisième édition du Glossaire

Document: TRANS/WP.6/2003/6.

15. Le Groupe de travail **a noté** que le secrétariat n'avait reçu, après la cinquante-troisième session, aucun commentaire relatif aux documents TRANS/WP.6/2002/3 et Add.1, qui contiennent les définitions à inclure dans le Glossaire.

16. Le Groupe de travail **a pris acte** de la publication de la troisième édition du Glossaire (TRANS/WP.6/2003/6) et **a été informé** des travaux entrepris par l'IWG en vue des mises à jour futures du Glossaire (voir également le point 4 b) ii) ci-après).

17. Le Groupe de travail **s'est félicité** des travaux réalisés par l'IWG concernant le Glossaire et **a adopté** les définitions contenues dans le document TRANS/WP.6/2003/6.

ii) Poursuite de la révision du Glossaire

18. L'IWG **a rendu compte** des définitions ayant trait aux accidents ferroviaires, aux transports par voie de navigation intérieure et au transport intermodal.

19. Le Groupe de travail **a décidé** d'autoriser l'IWG à insérer les définitions actualisées dans les futures versions du Glossaire. Ces définitions devraient être clairement indiquées dans les futures versions révisées du Glossaire. Ces mises à jour devraient être incorporées dans le Glossaire dès que le Groupe de travail les aurait approuvées. Celui-ci **s'est prononcé** sur les définitions préliminaires lors de sa session annuelle.

20. Le Groupe de travail **a décidé** que le Glossaire serait publié à la fois sur l'Internet et sur papier.

c) Version Internet du Questionnaire commun

21. Utilisant PowerPoint pour son exposé, le représentant d'Eurostat a informé le Groupe de travail sur la version Internet expérimentale du Questionnaire commun pour les statistiques des transports. Le Groupe de travail **s'est félicité** des progrès accomplis pour achever la mise au point de ce projet et le mettre en œuvre.

d) Présentation des résultats des questionnaires pilotes sur les transports ferroviaires et sur les transports routiers

22. Le représentant d'Eurostat **a fait savoir** au Groupe de travail que les questionnaires pilotes sur les transports ferroviaires et les transports routiers seraient envoyés au cours de l'automne 2003.

ÉVOLUTION MÉTHODOLOGIQUE ET HARMONISATION DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

a) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux (suite donnée aux travaux de l'Équipe spéciale des indicateurs des transports urbains durables, réunie à Barcelone)

Document: TRANS/WP.6/AC.3/2003/5.

23. Le Groupe de travail **a été informé** par le représentant de la République tchèque des résultats de la Réunion spéciale commune CEE/Gouvernement tchèque sur l'harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux, qui s'était tenue à Prague les 15 et 16 mai 2003.

24. Le Groupe de travail **a pris note** du rapport de cette réunion spéciale (TRANS/WP.6/AC.3/2003/5), **a remercié** le pays hôte des efforts qu'il avait déployés et **a décidé** d'inviter les gouvernements à adresser leurs observations au sujet du rapport au secrétariat, d'ici la session suivante.

b) Harmonisation des statistiques des transports de marchandises dangereuses

Documents: TRANS/WP.6/2003/7 et document sans cote n° 1.

25. Le représentant d'Eurostat **a rendu compte** au Groupe de travail de l'évolution de la mise à jour de la partie consacrée au transport de marchandises dangereuses de l'enquête menée conformément au Règlement du Conseil relatif au relevé statistique des transports de marchandises par route (Règlement n° 1172/98 du 25 mai 1998) et au Règlement n° 91/2003 concernant le transport de marchandises par rail.

26. En ce qui concerne ce point de l'ordre du jour, le représentant d'Eurostat **a rappelé** au secrétariat et aux délégations que les textes de loi de l'Union européenne régissant les transports pouvaient être consultés à l'adresse Internet suivante:

http://europa.eu.int/comm/energy_transport/etif/other_pages/legal_acts_transport.html.

27. Notant que les pays membres de l'Union européenne, conformément au Règlement susmentionné, établiraient un relevé statistique des transports de marchandises dangereuses à l'intention de la Commission européenne, le Groupe de travail **a décidé** d'étudier, à sa prochaine session, la possibilité d'associer à cette collecte de données les pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne. Dans cette optique, le Groupe de travail a prié les pays membres de la CEE qui ne font pas partie de l'Union européenne d'indiquer s'il leur semblait important de communiquer des statistiques sur les transports de marchandises dangereuses pour que l'on puisse avoir une vue d'ensemble, à l'échelle paneuropéenne, de ce secteur des statistiques des transports.

c) Présentation du questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière

Documents: TRANS/WP.6/2003/8 et TRANS/WP.6/2003/9.

28. Le Groupe de travail **a pris note** du projet de questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière établi par l'IWG (TRANS/WP.6/2003/8) et **a décidé** de poursuivre l'examen de cette question. Le Groupe de travail **a pris** les décisions suivantes:

- Charger l'IWG d'établir une version abrégée du questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière ne contenant que 10 variables;
- Poursuivre l'élaboration du questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière, demander aux États membres quelles données supplémentaires ils souhaiteraient y voir figurer et communiquer les réponses obtenues à la prochaine session du Groupe de travail;

- Examiner la possibilité d'intégrer les données concernant le projet CARE dans les données du questionnaire commun sur les statistiques des accidents de la circulation routière;
- Rassembler des renseignements d'origine nationale sur les définitions utilisées, les sources d'information et la sous-évaluation des chiffres déclarés en ce qui concerne les personnes tuées ou blessées dans des accidents de la circulation routière. Ces renseignements pourraient être joints au questionnaire commun.

29. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Groupe de travail **a pris note** des renseignements communiqués sur cette question par l'Organisation mondiale de la santé (TRANS/WP.6/2003/9).

d) Accidents de la circulation routière causés par l'utilisation d'un téléphone mobile pendant la conduite: le cas de l'Italie

30. Le secrétariat **a informé** le Groupe de travail de l'échange qu'il a eu avec l'Istat à propos des problèmes concernant l'étude menée en Italie sur les accidents de la circulation routière causés par l'utilisation d'un téléphone mobile pendant la conduite. En raison de ces problèmes, l'Istat a décidé d'interrompre pour l'instant les travaux qu'elle menait sur cette étude.

e) Questionnaire pilote sur le transport de gaz par conduite

Documents: TRANS/WP.6/2003/10, TRANS/WP.6/2003/11, TRANS/WP.6/2003/12 et TRANS/WP.6/2003/13.

31. Le Groupe de travail **a pris note** des renseignements communiqués au secrétariat par les Gouvernements de la Bulgarie, du Danemark, de la Finlande et de la Lettonie, qui sont reproduits respectivement dans les documents TRANS/WP.6/2003/10, TRANS/WP.6/2003/11, TRANS/WP.6/2003/12 et TRANS/WP.6/2003/13.

32. En vue de l'examen de cette question à sa prochaine session, le Groupe de travail **a prié** le secrétariat de se mettre en rapport avec l'Union internationale de l'industrie du gaz (UIIG) pour qu'elle lui communique ses statistiques ainsi que les définitions qu'elle utilise dans le domaine du transport de gaz par conduite et de lui rendre compte à sa prochaine session.

MISE EN PLACE DE BASES DE DONNÉES ET DE SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS

a) Rapport de situation sur les bases de données du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)

Document: Document sans cote n° 4.

33. Le représentant du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) a informé le Groupe de travail des progrès réalisés dans la mise au point de la base de données (document sans cote n° 4) du projet TER, lesquels ont été très appréciés. Le Groupe de travail **a demandé** au représentant du projet TER de lui rendre compte de nouveau à sa prochaine session.

b) Sources de statistiques des transports sur Internet

34. Le Groupe de travail **a pris note** de la liste mise à jour des liens Internet fournis par le secrétariat et disponibles sur la page d'accueil du site Web de la CEE-ONU consacrée aux statistiques des transports, à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/trans/main/wp6/transstatlinks.html>.

35. Le Groupe de travail **a demandé** au secrétariat de lui communiquer les changements d'adresse des sites Web utiles afin que sa page d'accueil soit à jour.

RECENSEMENT DE LA CIRCULATION DANS LA RÉGION DE LA CEE-ONU

a) Préparation du recensement 2000 de la circulation motorisée associé à l'inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe

36. Dans le cadre d'une présentation PowerPoint, le Groupe de travail **a été informé** de l'achèvement du CD-ROM contenant la version finale du recensement 2000 de la circulation motorisée associé à l'inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe.

b) Préparation du recensement 2005 de la circulation motorisée associé à l'inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe

Document: TRANS/WP.6/AC.2/15.

37. Le représentant du secrétariat **a informé** le Groupe de travail qu'une réunion préparatoire spéciale en vue du recensement 2005 de la circulation motorisée associé à l'inventaire des normes et paramètres principaux des grandes routes de trafic international en Europe se tiendrait les 29 et 30 septembre 2003, à Genève (TRANS/WP.6/AC.2/15).

38. Le Groupe de travail **a pris acte** de cette nouvelle et **a demandé** que de nouveaux renseignements lui soient communiqués sur cette question à sa prochaine session.

c) Préparation d'un recensement des lignes E (AGC)

39. Le représentant du secrétariat et le représentant d'Eurostat **ont informé** le Groupe de travail qu'une réunion spéciale sur un recensement des lignes ferroviaires se tiendrait les 2 et 3 octobre 2003 à Genève. Compte tenu de l'expérience acquise par la CEE-ONU dans la collecte de données concernant le trafic ferroviaire et de l'obligation dans laquelle se trouve la Communauté européenne, en vertu du Règlement n° 91/2003, d'entreprendre un recensement des lignes ferroviaires dans les États membres de l'Union européenne et afin d'éviter tout chevauchement d'activités, le Groupe de travail **a recommandé** au secrétariat de la CEE-ONU de mener ce recensement de concert avec Eurostat.

40. Le Groupe de travail **a demandé** au secrétariat d'être tenu informé de l'évolution de cette question à sa prochaine session.

ÉVOLUTION RÉCENTE EN CE QUI CONCERNE EDIFACT/ONU ET AUTRES FAITS NOUVEAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ (EDI)

Document: TRANS/WP.6/2003/14.

41. Le Groupe de travail **a poursuivi son échange de vues** concernant EDIFACT/ONU ainsi que les autres faits nouveaux dans le domaine de l'échange de données électronique concernant le secteur des transports. À cet égard, le Groupe de travail **a pris note** d'un document établi par le Gouvernement de la Bulgarie (TRANS/WP.6/2003/14).

42. Le Groupe de travail **a décidé** de maintenir ce point à l'ordre du jour de sa prochaine session et il **a prié** les gouvernements d'envoyer au secrétariat de nouveaux renseignements et des mises à jour.

ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

Document: Document sans cote n° 3.

43. Le Groupe de travail **a reçu des rapports oraux** des représentants des organisations ci-dessous, concernant leurs activités présentes et futures dans le domaine des statistiques des transports.

a) Commission européenne et Eurostat

44. Le représentant d'Eurostat a présenté les principales activités, qui sont décrites plus en détail dans le document sans cote n° 3.

b) Conférence européenne des ministres des transports (CEMT)

45. Le représentant de la CEMT a informé le Groupe de travail des faits nouveaux suivants:

- Tendances à court terme: les données allant jusqu'au quatrième trimestre 2002 peuvent être consultées sur le site Web de la CEMT. Le recensement concernant le premier trimestre 2003 a déjà été envoyé et devrait être disponible en juillet. Il est prévu de mettre à jour périodiquement les données recueillies afin de procéder chaque trimestre à une analyse sommaire qui sera placée sur le site Web de la CEMT;
- Tendances dans le secteur des transports (dépliant): les données 2001 ont déjà été publiées et les données 2002 seront recueillies en juin 2003;
- Statistiques des accidents de la route: les données pour 2000 sont publiées, les données pour 2001 sont prêtes à être imprimées mais le rapport de la CEMT concernant les statistiques des accidents de la route est en cours de révision afin d'y inclure chaque année certaines études et certains documents pertinents rédigés par le Groupe de la sécurité routière de la CEMT. En attendant qu'une décision soit

prise sur la teneur définitive de la publication, la CEMT continuera à envoyer à ses États membres des tableaux statistiques établis à partir des données pour 2001;

- Investissements dans des infrastructures de transport: la collecte de données a été très difficile et la qualité des renseignements recueillis est médiocre. La CEMT a eu beaucoup de mal à améliorer la qualité de ses données mais a fini par réussir à obtenir une série cohérente. Une analyse a été effectuée et sera publiée cet automne. Elle sera envoyée aux États membres accompagnée d'un CD-ROM contenant tous les renseignements recueillis et demandant une année supplémentaire de données.

46. En ce qui concerne la diffusion, la CEMT étudie la possibilité de faire publier ses données, en plus de ses publications sur papier habituelles, au moyen de l'outil de diffusion électronique de l'OCDE baptisé «Source OCDE». Les États membres devraient ensuite être capables de télécharger les renseignements contenus sur le site Web de la CEMT.

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2004-2007

Document: TRANS/WP.6/2003/15.

47. Le Groupe de travail **a examiné** le projet de programme de travail pour 2004-2007 (TRANS/WP.6/2003/15). Il **s'est déclaré préoccupé** par la publication des documents préparés sous ses auspices. Il **a décidé** d'accorder la priorité absolue à la préparation et à la publication de ses propres documents, notamment ses bulletins annuels de statistiques. En effet, il est indispensable que tous les documents soient publiés et diffusés rapidement. Au cas où le secrétariat ne pourrait s'acquitter de cette tâche, le Groupe de travail a estimé que le projet de programme de travail devrait être réduit. Le Groupe de travail **a cependant recommandé** que de nouvelles ressources en personnel lui soient affectées.

48. Le Groupe de travail **a approuvé** le projet de programme de travail pour 2004-2007, avec les modifications suivantes:

- 02.12.2 Publication d'informations statistiques dans le domaine des transports: de priorité 3 à priorité 1;
- Activités permanentes: résultats escomptés: de priorité 2 à priorité 1;
- Le secrétariat devrait établir une note sur la publication des documents établis sous les auspices du Groupe de travail;
- L'examen de la question de la publication des documents établis sous les auspices du Groupe de travail aura lieu lors de sa prochaine session.

ÉLECTION DU BUREAU POUR LES SESSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL DE 2004 ET 2005

49. Sur proposition du Gouvernement de la Turquie et avec l'appui des Gouvernements de la Suisse, de la République tchèque, de l'Italie, de la Pologne, du Portugal, de la Fédération de Russie et de la Bulgarie, le Groupe de travail **a élu** M. Erik Grib Président de ses sessions de 2004 et 2005.

QUESTIONS DIVERSES

a) Indices des prix et des quantités dans les transports

Document: TRANS/WP.6/2003/16.

50. Le Groupe de travail **a pris note** des renseignements communiqués par la Fédération de Russie (TRANS/WP.6/2003/16) concernant les indices des prix et des quantités dans les transports.

51. Le Groupe de travail **a décidé** d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa prochaine session et aussi de la soumettre au Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports et il **s'est félicité** de la proposition d'Eurostat de le tenir informé de l'évolution de la situation dans cette organisation.

b) Renseignements concernant les prochaines réunions sur les statistiques des transports

52. Le Groupe de travail **a approuvé** les dates et les lieux des réunions que doivent tenir en 2003 et 2004 les organismes suivants:

- a) Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports
Paris, octobre 2003
Luxembourg, février 2004;
- b) Conseil de coordination des statistiques des transports (CCST)
Mars 2004.

c) Dates de la prochaine session

53. Le Groupe de travail **a décidé** de tenir sa cinquante-cinquième session du 9 au 11 juin 2004.

d) Date limite pour la présentation des documents

En ce qui concerne la date limite pour le dépôt des documents au secrétariat, le Groupe de travail **a arrêté** la date suivante:

3 mars 2004

pour la cinquante-cinquième session du Groupe de travail.

ADOPTION DU RAPPORT

54. Conformément à la décision prise par le Groupe de travail à sa cinquante et unième session (TRANS/WP.6/139, par. 3), le rapport de sa cinquante-quatrième session **a été établi** par le Président, avec le concours du secrétariat, en vue de sa présentation au Comité des transports intérieurs.

55. Les décisions adoptées par le Groupe de travail au cours de la session figurent aux paragraphes suivants: 2, 5, 7, 8, 9, 17, 19, 20, 24, 26, 27, 28, 32, 33, 35, 38, 40, 47, 48, 49, 51, 52 et 53.
